



ASSURANCES PROFESSIONNELLES

# FIDÉLISANTÉ

Une complémentaire santé  
pour vous et votre famille

Plaquette commerciale

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

# OPTEZ POUR LES AVANTAGES DE FIDÉLISANTÉ!

**Vous recherchez une complémentaire santé suite à votre départ de l'entreprise ou tout simplement de meilleures garanties ?**

### NOTRE SOLUTION : FIDÉLISANTÉ!

- Les garanties sont effectives dès votre adhésion (voir les conditions d'adhésion).
- Vous n'avez pas de questionnaire médical, ni de délai d'attente.
- Vous disposez d'une carte de tiers-payant pour la pharmacie, les laboratoires, la radiologie, l'hospitalisation et l'optique.
- Votre cotisation enfant est gratuite à partir du 3<sup>e</sup> enfant.
- Votre contrat est géré par une équipe de spécialistes de Verspieren.
- Vous disposez d'une garantie assistance.

### QUI PEUT ADHÉRER ?

- L'assuré assujetti au régime général de la Sécurité sociale.
- Son conjoint ou son concubin à charge ou non.
- Les enfants à charge au sens de la Sécurité sociale ou bénéficiaires d'un régime étudiant.

### LES CONDITIONS D'ADHÉSION

Votre adhésion prend effet le premier jour qui suit la date de radiation de votre contrat santé actuel, sous réserve que le bulletin d'adhésion ait été reçu dans les deux mois qui suivent la radiation à ce contrat.

Au-delà de deux mois, l'adhésion prend effet le premier jour du mois civil qui suit la réception de votre bulletin d'adhésion.

### COMMENT ADHÉRER ?

- Vous optez pour la formule de garanties de votre choix.
- La formule choisie doit être identique pour tous vos bénéficiaires. Elle peut être modifiée à effet du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année sur demande écrite avant le 1<sup>er</sup> décembre, dans la limite d'un changement de formule tous les 2 ans.



## LES PLUS DE FIDÉLISANTÉ

# LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

### L'ESPACE CLIENT

Vous accédez à votre carte de Tiers-payant, à vos remboursements de frais médicaux et à des informations pratiques sur la santé.

### L'APPLICATION

Vous pouvez consulter vos remboursements de santé et accéder à vos informations personnelles en quelques clics.

### LE CHAT EN LIGNE

Accessible du lundi au vendredi, le chat vous permet de converser sur vos frais de santé, en temps réel, avec un expert Verspieren.

### L'AIDE EN LIGNE

Accessible 24h/24 et 7/7, elle vous apporte une réponse immédiate, en posant directement votre question ou en sélectionnant un sujet parmi les rubriques proposées.

### LES DÉCOMPTES PAR E-MAIL

Vos décomptes peuvent être envoyés par e-mail à chaque remboursement.

### LE SERVICE RELATIONS-ASSURÉS

Nos conseillers clientèle répondent à toutes vos questions concernant vos prestations du lundi au vendredi de 8h à 18h.



### L'AIDE À LA SOUSCRIPTION : UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE !

Vous pouvez contacter l'équipe Fidélisanté :

- par téléphone au 03 20 45 33 02
- par e-mail à [fidelisante@verspieren.com](mailto:fidelisante@verspieren.com)
- par courrier à Verspieren: 1, avenue François-Mitterrand – BP 30200 – 59290 Wasquehal Cedex

Pour toute autre question, un numéro unique est à votre disposition: 03 20 45 33 33

## GARANTIES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026

# 5 FORMULES AU CHOIX

Ce document est informatif, il ne peut faire échec aux dispositions du contrat d'assurance

NATURE DES PRESTATIONS	FORMULE 1 ESSENTIELLE	FORMULE 2 MEDIUM	FORMULE 3 CONFORT	FORMULE 4 EXCELLENCE	FORMULE 5 INTÉGRALE
<b>HOSPITALISATION MÉDICALE OU CHIRURGICALE (ÉTABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS OU NON)</b>					
Frais de séjour remboursé par le régime obligatoire Pour les séjours en établissement psychiatrique et soins de suite <sup>(1)</sup> , le remboursement est limité à 100% du ticket modérateur à compter du 61 <sup>ème</sup> jour d'hospitalisation par an et par bénéficiaire.	400% BR	400% BR	400% BR	500% BR	600% BR
Honoraires (+ maternité à compter de la formule 3) - Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée - Hors dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée	400% BR 200% BR	400% BR 200% BR	400% BR 200% BR	500% BR 200% BR	600% BR 200% BR
Chambre particulière non remboursée par le régime obligatoire (par jour)	30€	40€	50€	60€	80€
Forfait journalier hospitalier non remboursé par le régime obligatoire	FR	FR	FR	FR	FR
Lit d'accompagnant (enfant - 14 ans) non remboursé par le régime obligatoire	Néant	15€	25€	35€	45€
<b>MATERNITÉ</b>					
Forfait maternité (par naissance)	100€ + chambre particulière	170€ + chambre particulière	170€ + chambre particulière	200€ + chambre particulière	250€ + chambre particulière
<b>SOINS COURANTS</b>					
Honoraires médicaux remboursés par le régime obligatoire : - Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée - Hors dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée	100% BR 100% BR	170% BR 150% BR	270% BR 200% BR	370% BR 200% BR	470% BR 200% BR
Honoraires paramédicaux, analyses et examens de laboratoire remboursés par le régime obligatoire	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Frais de transport sanitaire remboursés par le régime obligatoire	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Cures thermales remboursées par le régime obligatoire par an et par bénéficiaire (dans la limite des frais engagés)	Néant	150€	225€	330€	400€
Médicaments remboursés par le régime obligatoire	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Médicaments non remboursés par le régime obligatoire (sur prescription médicale, par an et par bénéficiaire)	50€	50€	50€	50€	50€
Matériel médical remboursé par le régime obligatoire	115% BR	165% BR	265% BR	365% BR	465% BR
Médecine douce non remboursée par le régime obligatoire : ostéopathe, chiropracteur, acupuncteur, nutritionniste, psychologue et pédicure (par an et par bénéficiaire toutes spécialités confondues)	50€ / séance (max 1 séance)	50€ / séance (max 2 séances)	50€ (max 3 séances)	50€ (max 4 séances)	200€
Vaccins et ostéodensitométrie non remboursés par le régime obligatoire (sur prescription médicale, par an et par bénéficiaire tous actes confondus)	45€	45€	45€	45€	45€
<b>DENTAIRE (PROFESSIONNELS DE SANTÉ CONVENTIONNÉS OU NON)</b>					
<b>100% Santé</b>					
Soins prothétiques et prothèses dentaires remboursés par le régime obligatoire	Sans reste à payer	Sans reste à payer	Sans reste à payer	Sans reste à payer	Sans reste à payer
<b>Hors 100% Santé</b>					
Soins dentaires remboursés par le régime obligatoire	125% BR	170% BR	270% BR	370% BR	470% BR
Orthodontie remboursée par le régime obligatoire	125% BR	170% BR	270% BR	370% BR	470% BR
Prothèses dentaires remboursées par le régime obligatoire - Tarifs maîtrisés - Tarifs libres	125% BR 125% BR	170% BR 170% BR	270% BR 270% BR	370% BR 370% BR	470% BR 470% BR
Orthodontie non remboursée par le régime obligatoire (par semestre et de 4 semestres par bénéficiaire)	241,87€	328,95€	522,45€	715,95€	909,45€
Implant dentaire (racine + pilier) (par an et par bénéficiaire)	Néant	300€	500€	500€	800€
Parodontologie (par an et par bénéficiaire)	Néant	300€	500€	500€	800€
<b>OPTIQUE</b>					
<b>100% Santé</b>					
(1 monture + 2 verres) remboursés par le régime obligatoire	Sans reste à payer	Sans reste à payer	Sans reste à payer	Sans reste à payer	Sans reste à payer
<b>Hors 100% Santé</b>					
- Monture remboursée par le régime obligatoire	50€	100€	100€	100€	100€
- Verre remboursé par le régime obligatoire : - Verre simple	75€	100€	150€	160€	160€
- Verre complexe ou hypercomplexe	75€	100€	150€	175€	275€
Lentilles correctrices (y compris jetables) remboursées ou non par le régime obligatoire (par an et par bénéficiaire)	150€	300€	400€	500€	700€
Chirurgie réfractive non remboursée par le régime obligatoire (par an et par bénéficiaire)	250€	400€	500€	600€	700€
<b>AIDES AUDITIVES</b>					
<b>100% Santé</b>					
Aides auditives remboursées par le régime obligatoire	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral
<b>Hors 100% Santé</b>					
Aides auditives remboursées par le régime obligatoire	115% BR	165% BR	265% BR	365% BR	465% BR
Forfait "pile" par an et par bénéficiaire	30€	30€	30€	30€	30€
<b>FRAIS D'OBSÈQUES</b>					
Bénéficiaire âgé de moins de 60 ans	1000€	1200€	1200€	1200€	1200€
<b>ASSISTANCE</b>					
	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

(1) Soins de suite: sanatorium, préventorium, centre diététique ou médico-diététique, centre de rééducation ou de réadaptation fonctionnelle, maison de repos ou de convalescence, maison d'enfant à caractère sanitaire, institut médico-pédagogique et médico-psychologique. Pour l'optique, le remboursement est limité à un équipement tous les 2 ans par bénéficiaire, à compter de la date d'achat du dernier équipement, sauf pour les adultes en cas de changement du défaut visuel et pour les enfants de moins de 16 ans, même lors d'un changement de défaut visuel, un équipement par an et par bénéficiaire.

BR: base de remboursement de la Sécurité sociale

FR: frais réels

TFR: tarif forfaitaire de responsabilité (tarif de référence des médicaments génériques)

DPTM: dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée

Les pourcentages repris ci-contre tiennent compte du remboursement de la Sécurité sociale. Le cumul des remboursements ne peut pas dépasser les frais réellement engagés. Notre contrat répond aux dispositions dites « du contrat responsable » (loi n° 2004-810 du 13 août 2004) et à l'ensemble des textes s'y rattachant.

## SOUSCRIPTION

# QUELQUES EXEMPLES POUR CHOISIR SA FORMULE

		FORMULE 1 ESSENTIELLE	FORMULE 2 MEDIUM	FORMULE 3 CONFORT	FORMULE 4 EXCELLENCE	FORMULE 5 INTÉGRALE	
<b>+ CONSULTATION DE GÉNÉRALISTE</b>							
Frais engagés: 30 €	REMBOURSEMENT TOTAL						
BRSS: 30 €	28 €						
TRSS: 70 %	RESTE À CHARGE*						
RSS: 21 €*	2 €						
<b>+ CONSULTATION DE SPÉCIALISTE (DPTM)</b>							
Frais engagés: 65 €	REMBOURSEMENT SS + MUTUELLE						
BRSS: 31,50 €	29,50 €	51,55 €		63 €			
TRSS: 70 %	RESTE À CHARGE*						
RSS: 22,05 €*	35,50 €	13,45 €		2 €			
<b>+ CONSULTATION DE SPÉCIALISTE (HORS DPTM)</b>							
Frais engagés: 65 €	REMBOURSEMENT SS + MUTUELLE						
BRSS: 23 €	21 €	32,50 €		44 €			
TRSS: 70 %	RESTE À CHARGE*						
RSS: 16,10 €*	44 €	32,50 €		21 €			
<b>+ COURONNE DENTAIRE (CÉRAMO-MÉTALLIQUE)</b>							
Frais engagés: 400 €	<b>Panier 100% santé</b>	SANS RESTE À CHARGE					
BRSS: 120 €	<b>Panier tarifs maîtrisés ou libre</b>	REMBOURSEMENT SS + MUTUELLE					
TRSS: 60 %		150 €	204 €	324 €	400 €		
RSS: 72 €		RESTE À CHARGE					
		250 €	196 €	76 €	0 €		
<b>+ OPTIQUE</b>							
Frais engagés monture: 150 €	<b>Panier 100% santé</b>	SANS RESTE À CHARGE					
BRSS: 0,05 €	<b>Panier libre</b>	REMBOURSEMENT SS + MUTUELLE					
TRSS: 60 %		50 €	100 €				
RSS: 0,03 €		RESTE À CHARGE					
		100 €	50 €				
Frais engagés 2 verres simples: 320 €	<b>Panier libre</b>	REMBOURSEMENT SS + MUTUELLE					
BRSS: 0,05 €		150 €	200 €	300 €	320 €		
TRSS: 60 %		RESTE À CHARGE					
RSS: 0,03 €		170 €	120 €	20 €	0 €		

**BRSS:** Base de Remboursement de la Sécurité Sociale (janvier 2018).

**TRSS:** Taux de Remboursement de la Sécurité Sociale.

**RSS:** Remboursement de la Sécurité Sociale.

**DPTM:** Dispositifs de Pratique Tarifaire Maîtrisée

## MON ESPACE VERSPIEREN

# LES SERVICES DISPONIBLES

Rendez-vous sur [monespace.verspieren.com](https://monespace.verspieren.com), votre espace client personnalisé, entièrement sécurisé, pour retrouver toutes vos informations santé.

### LES SERVICES DISPONIBLES SUR VOTRE ESPACE CLIENT



Consultez vos remboursements  
frais de santé.



Contactez rapidement Verspieren  
par tchat.



Trouvez rapidement un professionnel  
de santé partout en France et prenez  
rendez-vous en ligne via doctolib.



Accédez à vos informations  
personnelles, et modifiez-les si besoin.



Réalisez en ligne votre prise en charge  
hospitalière avec envoi automatique à  
l'établissement concerné.



L'envoi de justificatifs : factures, devis



Bénéficiez de l'analyse de vos  
remboursements de santé.



Actualités : 100 % Santé,  
prises en charge, etc.



Téléchargez votre carte de tiers-  
payant et votre livret de garanties.

# ENSEMBLE, INVENTONS DEMAIN